



Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale

N° 2025 – 04

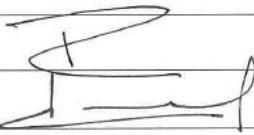
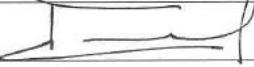
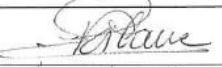
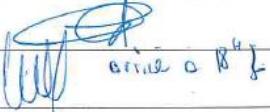
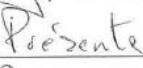
Séance du 27 novembre 2025 – 18h00

Relevé de décisions

Salle du Conseil, au siège de la CCVHA :
Place Charles de Gaulle – 49220 Le Lion d'Angers

<u>Membres en exercice :</u>	17	<u>Quorum :</u>	9
<u>Membres présents :</u>	10	<u>Membres absents représentés :</u>	1
<u>Membres absents excusés :</u>	4	<u>Membres absents non excusés :</u>	2

ÉMARGEMENT

Prénom - NOM	Fonction	Signatures
Etienne GLÉMOT	Président	Absent excusé
Marie-Ange FOUCHEREAU	Administrateur élu	
Marie-Claude HAMARD	Administrateur élu	
Florence MARTIN	Administrateur élu	
Estelle BASTARD	Administrateur élu	Absente excusée pouvoir à Marie-Ange Fouchereau
Mireille POILANE	Administrateur élu	
Liliane LANDEAU	Administrateur élu	
Juanita FOUCHER	Administrateur élu	
Yamina RIOU	Administrateur élu	Absente excusée
Charles PARNET	Administrateur représentant Association Ipolaïs	
Thérèse BAZOT	Administrateur représentant Association Familles Rurales	Absente excusée
Louis BOUTIN	Administrateur représentant Association Voitur'âges	
Patricia MICHEL	Administrateur représentant Association AIDES	
Brigitte CERINI	Expert Social	
Chantal MAHOT	Expert action sociale communale	
Jean-Claude LECUIT	Expert Santé	
Serge FRÉTAULT	Expert Gens du Voyage	Absent excusé
Stéphane JEANNETEAU	Directeur du CIAS	
Adeline Vannier	Responsable action sociale et France services	
Vincent BOSSE	Responsable prévention et santé au CIAS	

ORDRE DU JOUR

- Approbation du relevé de décisions du 26 juin 2025.

Gouvernance

1. Modification de l'action sociale d'intérêt communautaire – **Information**

Finances

2. Point de situation budgétaire – **Information**

Action sociale

3. Multiservice itinérant – **Information**
4. Projet social de territoire – **Information**
5. Groupes de travail – **Information**

Questions diverses

6. Informations complémentaires - **Information**

Listes des pièces transmises aux membres du conseil d'administration

- 0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025

Marie-Ange Fouchereau, vice-présidente du CIAS, ouvre la séance.

Le directeur du CIAS est désigné secrétaire de séance.

La vice-présidente soumet aux membres du Conseil d'Administration l'approbation du relevé de décisions de la séance du 26 juin 2025.

Le relevé de décisions est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Gouvernance

1. Modification de l'action sociale d'intérêt communautaire

Sujet :

Information sur la modification de la compétence action sociale d'intérêt communautaire par le conseil communautaire lors de la séance du 26 juin 2025 et sur le projet d'amendement envisagé lors de la séance du 11 décembre 2025.

Annexe(s) :

0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025 (pages 4 et 5)

Commentaire(s) :

La structure France services situé au Lion d'Angers connaît un pic de fréquentation notamment du fait de la fermeture actuelle de la structure d'Avrillé.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.

Finances

2. Point de situation budgétaire

Sujet :

Présentation de l'état de consommation des crédits au 31 octobre 2025, de l'atterrissement 2025 prévisionnel et des évolutions envisagées pour l'exercice 2026.

Annexe(s) :

0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025 (pages 6 à 8)

Commentaire(s) :

Il est rappelé que le budget primitif 2026 sera proposé au vote lors de la séance du 5 mars 2026.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.

Action sociale

3. Multiservice itinérant

Sujet :

Présentation du projet d'acquisition d'un véhicule aménagé permettant d'assurer la mission aller vers.

Annexe(s) :

0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025 (pages 9 à 11)

Commentaire(s) :

Photos d'illustration (ne correspondent pas au projet).



L'itinérance a été travaillée avec l'ensemble des communes. La priorité sera donnée aux communes et communes déléguées les plus éloignées des trois structures France services.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.

4. Projet social de territoire

Sujet :

Présentation de la démarche d'évaluation en cours du projet social de territoire.

Annexe(s) :

0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025 (pages 12 et 13)

Commentaire(s) :

L'enjeu principal du prochain projet social de territoire sera l'implication des parties prenantes et notamment des élus et techniciens des communes et des CCAS dans la phase de diagnostic.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.

5. Groupes de travail

Sujet :

Point d'étape sur les différentes thématiques (action sociale, prévention de la perte d'autonomie et santé).

Annexe(s) :

0.PRESENTATION_CIAS_CA_JUIN_2025.27.11.2025 (pages 14 à 17)

Commentaire(s) :

Le groupe « action sociale » a des difficultés à se réunir en nombre.

Deux communes (LDA et VEA) ont prévu de recruter un travailleur social.

Le fonctionnement du groupe nécessitera d'être rediscuté avec les futurs élus et experts du CIAS.

Les productions du groupe durant le mandat ont été nombreuses, qualitatives et essentielles pour les plus petites communes.

Le groupe « prévention de la perte d'autonomie » (élargi) se réunira le 8 décembre, les participants se pencheront sur le choix des actions collectives 2026-2027.

Le groupe « santé » aborder la thématique « Sport santé » le 29 janvier prochain.

En complément des points présentés dans le support, il a été précisé que deux des trois kinés

occupant un bâtiment intercommunal, 2 rue de la Cigale aux Hauts-d'Anjou, ont libéré les locaux.

Dans l'attente d'avancement du dossier d'extension de la maison pluridisciplinaires des Hauts-

d'Anjou, trois professionnels de santé (psychologue, diététicienne et sage-femme) ont manifesté le souhait de visiter les lieux pour y envisager une installation.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.

Questions diverses

6. Informations complémentaires

Sujets :

Dates des prochains groupes de travail :

- Action sociale : 4 décembre 2026 (18h salle de l'Oudon).
- Santé : 22 ou 29 janvier 2026 (18h salle des conseils).
- Prévention de la perte d'autonomie : 8 décembre 2025 (salle de l'Erdre à Val d'Erdre-Auxence).

Dates des prochains Conseils d'Administration :

- le jeudi 15 janvier 2026 à 18h00 (débat d'orientation budgétaire).
- le jeudi 5 mars 2026 à 18h00 (vote du budget).

Commentaire(s) :

Dans le cadre du travail de sécurisation juridique du service « Transport solidaire », il ressort que l'appellation du service pourrait être amenée à évoluer. En effet, le bureau de contrôle de légalité précisant sur le sujet que :

« *L'exercice de la compétence mobilité est désormais encadré par la loi n°2019-1428 d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.*

Concernant le volet "mobilité pour tous", sont distingués : le transport à la demande, le transport d'utilité sociale et le transport solidaire.

Le transport à la demande (TAD) est un service public de transport collectif ouvert à tous et sans condition particulière. Les règles générales de tarification sont établies à l'avance et il est exécuté avec des véhicules dont la capacité minimale est de 4 places, y compris celle du conducteur. Les services de TAD sont mis en œuvre par une autorité organisatrice de la mobilité (Angers Loire Métropole).

Le transport d'utilité sociale ne peut être mis en place que par des associations loi 1901 en vertu de l'article L. 3133-1 du code des transports, lorsque l'accès aux transports collectif ou particulier est limité en raison des revenus ou de la localisation géographique.

Le transport solidaire, que propose votre CCAS, concerne quant à lui un public en situation de vulnérabilité économique ou sociale uniquement (demandeurs d'emploi, jeunes en apprentissage...) ou dont la mobilité est réduite du fait d'un handicap ».

Les élus attendent des services qu'ils soient vigilants sur le traitement de ce sujet en rappelant que le changement de nom du service, opéré en début de mandat, avait nécessité une importante adaptation des habitants/bénéficiaires. Cette évolution semble à présent être bien assimilée, il serait regrettable de faire machine arrière.

Décision(s) :

Pas de décision à prendre.